



REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU CDTA49

LE 07/03/2025

37 Route de Bouchemaine 49000 Angers

Présents : Gergaud Michael, Templeraud Sandrine, Airaud Stéphane, Dupuis Virginie, Dupuis Jean Paul, Belmonte Michel, Travert Nathalie, Lefaux Mickael, Pantais Emilie, Peltier Michael, Floch Françoise, Martin Patrick, Lesueur Sylvie, Audrezet Baptiste, Bellicaud Jean Claude

Excusés : Cvejic Alexandre, Corbez Fabrice, Bataille Laurent, Olejarz Sébastien, Gourdon Eric

La présidente Virginie Dupuis ouvre la séance et lit le PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24/01/2025.
Ce PV est approuvé.

I –MISE EN PLACE DES COMMISSIONS ET DES RESPONSABLES

- Commission matérielle : Sandrine Templeraud
Nathalie Travert

Actuellement le matériel est stocké à Beaupréau et Daumeray. Sandrine se propose de faire un inventaire afin de savoir ce qu'il y a réellement. Y a-t-il encore des cibles campagne, stramits, Egerton ?? A terme, faut-il stocker le matériel dans un seul et même endroit ???

Se pose aussi la question de l'assurance de ce matériel : est-ce l'assurance du club hébergeur qui suffit ou faut-il trouver un local où le stocker dont l'assureur serait le CDTA ?? Virginie doit revoir avec les assurances. A suivre....

Trapta a été peu utilisé lors de la saison salle : problème de mise à jour du logiciel et du système d'exploitation ? Actuellement l'ensemble de Trapta est chez Fabrice qui doit revoir le problème. A terme, lors du passage de Trapta entre clubs, il faudrait signer une feuille d'inventaire où les clubs (donneur-receveur) s'engageraient à vérifier que tout le matériel donné/reçu soit complet et en état de fonctionnement.

Peut-être faut-il envisager l'achat d'un PC portable dédié uniquement à Trapta, que les clubs se passeraient avec l'ensemble du reste du matériel ? A revoir.

- Commission sportive : Stéphane Airaud (commission jeunes)
Fabrice Corbez (Double mixte)
Jean Paul Dupuis + Michel Belmonte (Chairmartin)
Sylvie Lesueur + Patrick Martin + Jean Claude Bellicaud(parcours)
- Commission communication : Jean Claude Bellicaud
Michael Peltier
Françoise Floch



II-POINT FINANCIER

Le bilan comptable de l'exercice du 01/09/2023 au 01/03/2025 est plutôt bon, cf pièce jointe.

Il avait été décidé lors d'une précédente réunion (comme les comptes étaient bons) de reverser à tous les clubs une participation exceptionnelle à la prise de licence 2024-2025, soit 5€/licence (licences sur 2023-2024) sous forme de bons d'achats à dépenser à l'Archerie des Mauges. Tous les clubs n'en ont pas encore profité. Il a été décidé que la date limite d'utilisation serait fin juin, au-delà le bon ne sera plus valable. Un mail de rappel va être envoyé à tous les présidents de club.

III-PARTICIPATION DU CDTA49 AUX CONCOURS DEPARTEMENTAUX

Actuellement, un forfait est alloué aux clubs qui organisent le Chairmartin. Proposition de faire la même chose aux clubs qui organisent les Départementaux ??

Il a été voté à l'unanimité que le CDTA verserait 200/€ pour le Chairmartin et 150€ pour les départementaux.

IV-POINT SUR LE MATERIEL : ASSURANCES, LOCAUX...

Point déjà évoqué plus haut, cf commission matériel.

V-POINT SUR LE CALENDRIER EXTERIEUR

- Rajout de Mazé et de Chemillé pour les manches parcours du Chairmartin
- Pour le TAE départemental, aucun club ne s'est porté volontaire. Cholet veut bien être support du départemental lors de son concours du 1^{er} mai, mais ne veut pas organiser de duels. Angers est d'accord pour l'organiser et être support de cette compétition lors de son concours des 17 et 18 mai. La compétition sera sans duel et ouverte. Penser à faire le changement de compétition auprès de la FFTA.

VI- QUESTIONS DIVERSES

- Qui doit disposer de la signature du CDTA et avoir accès aux comptes ? Il a été décidé que ce serait la présidente et le trésorier
- Stéphane propose de renommer la coupe jeunes par équipes : Challenge ou Coupe Patrice Lebreton, en mémoire de Patrice, lui qui a tant œuvré dans le tir à l'arc. Il avait à cœur d'initier les jeunes et de leur transmettre sa passion. Revoir avec sa famille si elle serait d'accord. C'est Beaupréau qui organisera cette compétition l'année prochaine, vu qu'ils l'ont gagné cette année.
- La prochaine réunion du CDTA aura lieu le vendredi 13/06/2025 à 20h. Lieu à revoir : Angers, Mûrs-Erigné ou Cholet...

Fin de la réunion à 21h40.

Rédigé par Françoise Floch le 13/03/2025

Présidente CDTA49
Virginie Dupuis

Secrétaire CDTA49
Françoise Floch